

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2014

Délibération n° 2014-06-24- 108

OBJET :	Approbation du versement d'une subvention à l'Association PÔLE ALLONGEMENT DE LA VIE CHARLES FOIX dans le cadre du transfert des financements communaux des partenaires économiques
----------------	--

EXPOSE DES MOTIFS

Aux termes de la délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2013 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la Ville, la politique des villes en matière de soutien aux associations et réseaux d'entreprises est transférée à la Communauté d'agglomération.

Durant la période de transition et dans l'attente de définir et de préciser les modalités d'un partenariat entre la Communauté d'agglomération et les partenaires économiques, il est proposé de reconduire à l'identique, pour l'année 2014, les niveaux et modalités d'intervention et de soutien des villes portés jusqu'à maintenant.

Initié en 2000 par la Ville d'Ivry-sur-Seine et le Conseil Général du Val de Marne, le Pôle Allongement de la Vie Charles Foix a eu comme objet premier d'accompagner la création d'un **pôle d'excellence dédié au vieillissement sur le site de l'Hôpital Charles Foix à Ivry-sur-Seine.**

Dès 2008 la Ville de Vitry-sur-Seine et l'Université Pierre et Marie Curie ont soutenu activement la démarche et permis de créer les conditions d'une dynamique structurante et d'initier de nombreux chantiers. Ainsi a été rendu possible le recrutement d'un chef de projet et l'allocation d'une subvention de fonctionnement à l'Association du Pôle Charles Foix.

De manière générale l'Association Pôle Allongement de la Vie Charles Foix permet de répondre à des enjeux de dimension métropolitaine :

- Valorisation des potentialités de développement dans les différentes dynamiques métropolitaines en cours de structuration à l'échelle francilienne (cf. Cône Sud de l'Innovation, Vallée des biotechnologies, etc.) ;
- consolidation d'un écosystème val-de-marnais prenant appui sur une vision intégrée de « l'innovation » articulant une dimension technologique et sociale ;
- la structuration à l'échelle régionale d'une filière d'avenir, les « gérontechnologies » à laquelle de nombreuses potentialités sont associées ;
- la valorisation du positionnement du Val-de-Marne en tant que « terreau » d'innovation et d'expérimentations et le renforcement de la spécificité du territoire dans ce domaine.

En plus d'une amélioration notable de la visibilité du Pôle, de nombreuses réalisations ont eu lieu dans les champs :

Des Sciences et médecine : création et réalisation des premiers travaux de l'Institut de la longévité comprenant le Centre de Recherche et de Développement Translationnelle.

Des Gérontechnologies : portage des études de faisabilité et réalisation de la plate-forme immobilière Charles Foix
Développement et pérennisation de la Bourse de Recherche et d'Innovation Charles Foix
Tenue annuelle du forum des gérontechnologies
et la labellisation de la grappe d'entreprises Sol'iage en février 2011 suite à l'appel à projets lancé par la DATAR ;

Du Grand Age et Société : valorisation de différentes expérimentations sociales initiées sur le territoire et des projets mis en œuvre par des partenaires (« Bien Vieillir » à Ivry sur Seine, label « Bien Vieillir, Vivre Ensemble"...) ou dont le Département assure directement la maîtrise d'ouvrage (cf. Université des Aidants).

L'extension progressive du périmètre d'intervention de l'Association a conduit à une évolution de son positionnement originel d'animation. L'Association a aujourd'hui vocation à jouer le **rôle d'ensemblier et de chef de file, garante de la cohérence des actions menées par les différents partenaires du Pôle qui assurent la maîtrise d'ouvrage directe de celles-ci notamment :**

- l'Université Pierre et Marie Curie, pilote de la réalisation de l'Institut de la Longévité ;
- l'association Sol'iage qui concourt au développement de la filière des gérontechnologies ;
- la Ville d'Ivry-sur-Seine, maître d'ouvrage de la réalisation de la plate-forme immobilière.
- L'hôpital Charles Foix dans son volet recherche médicale translationnelle
- Le conseil Général sur le volet actions sociales-soutien à l'autonomie des personnes âgées

Des missions transversales sont aujourd'hui assignées à l'Association et se déclinent en termes de :

- communication, promotion et valorisation du Pôle ;
- coordination d'une démarche d'appui à la structuration d'une filière innovante et mise en cohérence du plan d'actions de l'association avec celui de Sol'iage ;
- mise en œuvre et concrétisation d'un centre d'expertise, fédérateur de ressources à l'échelle francilienne ;
- animation et pilotage d'un réseau d'acteurs diversifié œuvrant dans le champ du « grand âge » ;
- identification – valorisation de dispositifs de formation.
- Initiatives (colloques) à caractères scientifique ou médico-sociales

Il est rappelé qu'en effet, la labellisation de la grappe Sol'iage a permis de mettre en place des ressources et notamment :

- un animateur de la grappe chargé de l'accompagnement des porteurs de projets et de l'animation du réseau des acteurs ;
- un chargé de projets en charge de l'organisation de la Bourse Charles Foix et du Forum et de la communication de la grappe.
- un appui administratif et financier

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2014

Une convention partenariale entre l'association, les Villes d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, le Département du Val-de-Marne, l'université Pierre et Marie Curie et l'assistance publique-hôpitaux de Paris a été signée le 20 Mars 2012 couvrant la période de 2012 à 2014.

Les Villes d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine s'engageant à intervenir à hauteur de 15 000 € chacune.

Il est proposé de procéder au versement des subventions cumulées, 30 000 €, sur la base de la convention partenariale applicable pour 2014.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

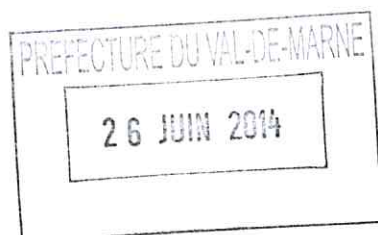
APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Oui l'exposé des motifs,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2013 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la Ville
- vu la délibération du Conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine du 15 décembre 2011 et la délibération n° DL12416 du Conseil Municipal de Vitry-sur-Seine du 27 juin 2012 autorisant les maires à signer la convention partenariale
- Considérant le courrier de l'association du Pôle Allongement de la Vie Charles Foix en date du 22 mai 2014 sollicitant le soutien de la Communauté d'agglomération

DELIBERE

Article 1 : approuve le versement d'une subvention à hauteur de 30 000 € dans le cadre du transfert de la convention partenariale précitée,

Article 2 : dit que les crédits sont inscrits au budget communautaire



Pierre Gosnat
Président de la Communauté d'agglomération
Seine-Amont

A large, stylized handwritten signature in black ink. Below the signature is a circular official seal with a blue border and text around the perimeter, partially overlapping the signature.